

Réf: Dossier N° 064354

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « WISENANCE »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré 8ème tranche, Lot 86 E,
Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 22/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « WISENANCE »

Objet : Le conseil en investissement et financement. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré 8ème tranche, Lot 86 E,
Ilot 7

Dirigeant(s) : Mlle JOHNSON ARABA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00236 du 18/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°01901/GTCA/RC/2022 du 18/01/2022

